



FLASH INFO BIOLOGIE RECOURS 24 novembre 2017

//

Nomenclature : Test de diagnostic et de dépistage génétique de l'hémochromatose héréditaire HFE C282Y

La tarification du test HFE C282Y évolue :

La prise en charge par la CPAM du test HFE C282Y dans le cadre du diagnostic et du dépistage moléculaire de l'hémochromatose héréditaire de type 1 diffère selon l'indication de prescription et ceci en accord avec le **Journal Officiel** : (JO 22 juin 2017: www.cngof.net/Partenaires/JO/JO145-240517.pdf)

Le remboursement par la CPAM (code NABM 8000 : B180) est dorénavant **restreint aux situations suivantes** :

- 1- Cadre individuel : Coefficient de saturation de la transferrine > 45 % confirmé sur un deuxième prélèvement
- 2- Cadre familial : chez les sujets ayant un parent au premier degré HFE C282Y

Une feuille de transmission pour permettre la juste tarification du test doit être dorénavant jointe au prélèvement. Par défaut, en son absence, la tarification appliquée sera hors nomenclature (BHN 180).

Les informations sont disponibles sur le catalogue des analyses (<https://biologiepathologie.chru-lille.fr>)

Remarque 1: Les cotations des autres mutations du gène HFE impliquées dans l'hémochromatose héréditaire de type 1, H63D et S65C, demeurent inchangées (Hors nomenclature)

Remarque 2 : Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de joindre au prélèvement les documents suivants :

- Ordonnance médicale
- Consentement éclairé cosigné par le patient et le prescripteur
- Fiche de renseignements cliniques dûment remplie

Tous ces documents sont également disponibles sur notre site du catalogue des analyses (<https://biologiepathologie.chru-lille.fr>)

Mise en application le 1er Janvier 2018

Pour tout renseignement : s'adresser aux Dr Isabelle FAJARDY et Dr Nadine ROGER au 03.20 44 68 36 ou 03 20 44 51 45.
Institut de Biochimie et Biologie Moléculaire : UF Marqueurs Prédicatifs des Maladies Chroniques.

Actualités médicales

« Dermatoses bulleuses auto-immunes : Les auto-anticorps impliqués » : Dr AS. Deleplancque Pr S. Dubucquoi

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire ou autre ne sauraient en aucun cas être transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tierces personnes physiques ou morales. Vous pouvez à tout moment accéder aux informations personnelles vous concernant et détenues, demander leur modification ou leur suppression par l'envoi d'un e-mail à secretariatcbp@chru-lille.fr

Rue Paul Nayrac

59037 LILLE Cédex

Secrétariat : 03 20 444 555

Facturation : 03 20 444 070

Logistique : 03 20 444 384

Télécopie : 03 20 446 962

secretariatcbp@chru-lille.fr

facturationcbp@chru-lille.fr

logistiquecbp@chru-lille.fr

<http://biologiepathologie.chru-lille.fr/>

Page 1 / 1